

Intervention V&D

- Nous remercions les nouveaux responsables de la CA pour le travail effectué sur le DOB

- Nous remercions la loi Notre sur les règles de présentation du DOB : en 2016 on nous avait rétorqué que désormais on ne parlerait plus de l'endettement au DOB

- Il est dit en annexe qu'avec une épargne brute de 8.95% sur le budget principal le niveau apparaît satisfaisant car compris entre 8 et 15%

Que penser alors des budgets assainissement et OM qui ont respectivement 35% et 27% d'épargne brute avec des recettes minimisées et des charges maximisées ?

Que penser de ces mêmes budgets qui ont 20.40% et 15% d'épargne nette une fois remboursé la dette alors que le budget principal qui est dit satisfaisant avec 5.80% subit les aléas des dotations et des charges imprévisibles.

Nous savons que nos demandes sont mortes nées depuis 3 ans sur ces budgets annexes mais je redemande une prospective pluriannuelle que la loi Notre dans son article 2312-3 alinéa 2 demande d'ailleurs pour le DOB.

Nous émettons l'hypothèse que le prix de l'eau et le taux de la TEOM devraient baisser car on est là sur des résultats que ne renieraient pas les meilleures sociétés privées.

Au sujet de l'eau d'ailleurs nous avons découvert fortuitement que des EPCI ne faisaient pas supporter une part abonnement assainissement, pourquoi dans ce contexte de résultat y en a-t'il un sur notre Agglo ?

Au sujet des Ordures Ménagères en 2016 on nous indiquait que l'on ne pouvait pas baisser la taxe car tout allait augmenter notamment la TGAP qui devait passer rapidement de 32€ à 80€ la tonne. Je note que 2 ans plus tard on projette qu'elle passe de 32 à 33€ la tonne.

Sur le budget REOM dans la prospective qui a conduit à l'augmentation 500k€ ont été portés en annulation de créances alors qu'il en reste 259k€.

Nous profitons enfin de ce moment pour demander le respect d'un autre décret de 2015 (le 1827) qui rend obligatoire dans le rapport annuel sur les déchets le coût complet part nature de déchets à la fois à la tonne et par habitant. C'est le meilleur moyen de comparer déjà nos 2 collectivités historiques et de le faire également avec d'autres qui publient sur leur site leurs rapports annuels

Nous émettons enfin le vœux que les budgets 2018 en préparation s'appuient sur le réel 2017 et non pas sur le prévisionnel 201